

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le
ID : 038-213801004-20241217-DEL_20241217_07-DE



Séance du 17 décembre 2024

L'an deux mil vingt quatre et le dix-sept décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire.

Présents : Mmes et MM Roger COHARD, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Pierre BARUZZI, Stéphanie MENGOLLI, Thierry GALIFOT, Véronique DUMINI, Florence FAIS, Michel SALVI, Christel METAY, Gérard MARTINEZ, Martine PUGLISI, Audrey BUISSON, Jérôme LOOSDREGT

Ont donné procuration : M. Karim DALIBEY à M. Pierre BARUZZI
M. Philippe Dalbon à Mme Stéphane MENGOLLI
M. Sébastien PLISSON à M. Gérard MARTINEZ
Mme Marie-Claude CERANA à Mme Valérie GUGLIELMO-VIRET

Excusées : Mme Anne LAURENT
Mme Audrey MARRON
Mme Amina GHAFIR

Secrétaire de séance : Mme Martine PUGLISI

Nombre de conseillers municipaux en exercice	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation	Date d'affichage des délibérations
20	Vendredi 13 décembre 2024	Vendredi 13 décembre 2024	Mardi 24 décembre 2024

7. Modification et signature de la convention d'accueil des écoles primaires du Cheylas à la bibliothèque

Vu la délibération du conseil municipal N°DEL_20241022_08 en date du 22 octobre 2024, approuvant la convention d'accueil des écoles primaires du Cheylas à la bibliothèque,

Considérant les contraintes de transport pour les classes de Belledonne,

Il est proposé au conseil municipal de modifier la convention d'accueil des écoles primaires du Cheylas en fixant à 1h00 le créneau, le mardi pour l'école Belledonne .

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la modification de la convention d'accueil des groupes scolaires à la bibliothèque,
- **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer ladite convention ou tout acte afférent à la présente délibération.

Décision : Adoptée à l'unanimité

